ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

durée du travail

Question écrite n° 68792

Texte de la question

M. Christian Estrosi demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de bien vouloir lui préciser les conséquences engendrées par la mise en place des 35 heures pour les salariés employés à temps partiel dont la durée du travail est inférieure à 35 heures.

Données clés

Auteur : M. Christian Estrosi
Circonscription : Alpes-Maritimes (5e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 68792
Rubrique : Travail
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 novembre 2001, page 6417